Assemblée générale ordinaire – 7 février 2025
Procès-verbal

Le 7 février 2025, à Andrésy, les membres de l'association *Les Colibris d'Andrésy* se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente Sylvie Goldfain qui présidait également cette séance commençant à 20h30. 19 membres sont présents, 32 pouvoirs ont été reçus. L'assemblée a donc pu valablement délibérer.

Il est proposé aux personnes présentes d'ajouter un 6e point à l'ordre du jour concernant la désignation d'un 2e administrateur pour gérer le compte bancaire de l'association. Notre banque, consultée après l'envoi du premier ordre du jour, exige une délibération votée en assemblée générale et non en conseil d'administration.

- ***Résolution*** : les participants votent à l'unanimité en faveur de l'ordre du jour comprenant le point supplémentaire : *« vote concernant la désignation d'un 2e membre du CA pour la gestion du compte bancaire de l'association ».*

L'ordre du jour définitif est donc le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation du budget
- Élections de nouveaux membres du conseil d'administration
- Vote concernant la désignation d'un 2e membre du CA pour la gestion du compte bancaire de l'association
- Questions diverses

RAPPORT MORAL 2024

Présentation de l'association et de ses activités par pôle.

1) POLE AMAP

43 paniers (*Les Plaisirs du jardin*)
46 contrats œufs (earl *Les Marionnettes*)
49. contrats poulets (*Les Ilots de Morhier*)
Il y a aussi des commandes ponctuelles (produits de Sicile et du Jura, pain, cornichons, fraises, vin, poivre, huiles, thés, café, miel, fromaga …) mises en ligne sur https://camap.amap44.org.

Une baisse continue des adhésions « paniers » est confirmée. Il est rappelé que les amapiens, conformément à leur contrat, doivent participer à la préparation des distributions durant l'année. La question de la vente du pain de 2 boulangeries *Le Pain d'Hervé* et *Au Pain bavard* créée par un amapien est évoquée. La présidente explique le choix du Conseil d'administration pour ajouter *Au Pain bavard* car il remplit parfaitement les différentes exigences de choix de producteurs d'AMAP : producteur local basé sur Andrésy + présence à toutes les distributions pour échanger avec les amapiens (ce qui est important et que malheureusement nous n'avons plus pour tous les producteurs) + produits bio.

2) POLE BRICOTHÈQUE

Grâce à un budget participatif de la Région Ile-de-France et après la signature d'une convention avec la Mairie d'Andrésy, notre association a ouvert, en 2022, une bricothèque comprenant un service d'emprunt de jeux de société et de200 outils et objets destinés au jardinage et au compostage, au bricolage, au festif, à la cuisine, à la couture. Les acquisitions suivantes ont été réalisées en 2023-24 : décolleuse à papier peint, surjeteuse, rouleau à gazon, petite tondeuse électrique, nettoyeur pour les canapés et tapis, verres réutilisables.

Depuis 2022, notre bricothèque bénéficie d'un espace mis à disposition par la mairie qui est situé entre le boulevard Noel Marc et la rue des Écoles, derrière la bibliothèque Saint-Exupéry. Elle est ouverte le samedi après-midi, à partir de 14h30, grâce aux permanences assurées par nos bénévoles**. Il est nécessaire de renforcer notre équipe d'animateurs bénévoles de la bricothèque, indispensables à la vie de notre lieu.**

Le nombre d'adhérents de la bricothèque a progressé de 57% en une saison avec 22 adhérents en 2023-24 car il faut devenir adhérent de la bricothèque pour emprunter son matériel. **L'association va améliorer sa communication pour rendre plus visible son catalogue d'objets et augmenter le nombre d'adhérents et de prêts durant l'année**.

Notre bricothèque est un lieu ouvert à toutes et tous. Il est possible d'y bricoler, de s'y retrouver pour échanger sur les pratiques écologiques et de participer à nos animations : repair café, ateliers zéro déchet inclusifs (couture, « faire ses cosmétiques », « faire ses produits ménagers », « cuisine zéro déchet et végétale »). Nos ateliers sont ouverts à toutes et tous.

Récemment, nous avons réorganiser la bricothèque afin d'avoir une salle plus grande qui accueille les ateliers, repair café et autres animations (voir plan ci-dessous).

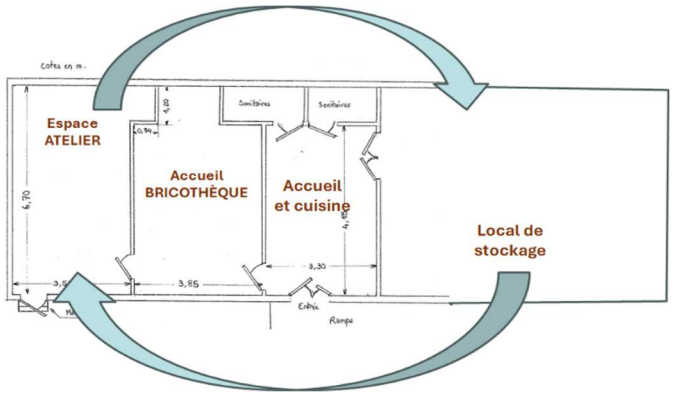

L'aménagement de la cour de la bricothèque se poursuit grâce au travail des bénévoles qui prévoient dès le printemps de réaliser de nouvelles plantations en upcylant les anciennes poubelles de verres. Elles seront transformées en bacs à fleurs.



L'association a aussi pour projet de demander à la Ville d'Andrésy un permis de végétalisation des trottoirs longeant la bricothèque, rue des Écoles. Des riverains adhérents des Colibris d'Andrésy souhaiteraient participer à ce projet.

3) POLE ZÉRO DÉCHET

La saison 2023-2024 a été de nouveau marquée par nos actions en faveur du zéro déchet :

a) *Ateliers zéro déchet « Faire ses produits ménagers naturels », « faire ses cosmétiques solides » et « Cuisine zéro déchet et végétale » et « ateliers couture »*

Nos ateliers, ouverts à nos adhérents et aux non-adhérents et situés à la bricothèque, ont pour objectifs de sensibiliser les participants :

- à la réduction de l'usage des contenants en plastique à usage unique,
- à la fabrication de produits sans substances nocives pour la santé et l'environnement et nécessitant peu d'eau comme ingrédient,
- à la préparation de plats cuisinés sans déchet végétaux ni matière animale
- à l'apprentissage et à la pratique de la couture et du racommodage pour réparer des vêtements, réaliser des accessoires et des vêtements avec des tissus de récup.

Le 28 avril 2024, notre association a proposé des ateliers *« Faire ses produits ménagers naturels », « faire ses cosmétiques solides »* et *« atelier Couture »* lors *du Forum sur la transition écologique* des Scouts et Guides de France qui rassemblait 300 jeunes, à Jambville (78).

a) Marché de Noël

Notre marché de Noël a lieu chaque année pendant la distribution des paniers de l'amap (salle Lepic) et est ouvert à toutes et tous. Il permet notamment de louer et de vendre des sapins de Noël en bois réutilisables.

b) Campagne de sensibilisation « utiliser des contenants durables pour faire ses courses »

Comme annoncé à la précédente AGO, nous avons lancé auprès de la population, des commerçants de la ville et du marché, notre campagne de sensibilisation à l'usage de contenants durables permettant de réduire l'emploi d'emballage à usage unique qui représente un coût non négligeable à la fois pour le commerçant et le consommateur. Notre campagne s'est déroulée près du marché d'Andrésy, à l'occasion de l'événement national Berges saines (septembre 2024) et de nouveau en décembre au marché et à proximité des commerces de la ville d'Andrésy.

c) Repair Café

Nos repair cafés ont lieu dans notre bricothèque ou hors les murs : ce fut le cas du Repair café organisé avec La Ressourcerie éphémère (aujourd'hui La Félicité-Agir rend heureux) en décembre 2023 , salle Lepic.
Nos repair café d'octobre 2023 et 2024 ont été labellisés en tant qu'événement des Journées nationales de la réparation.

4) POLE COMPOST

Notre association a pour objectif de promouvoir toutes les formes de compostage qu'il soit individuel (jardin/balcon/appartement) ou collectif (pieds d'immeuble/espace public). Nos composteurs collectifs sont situés aux Magnolias, à Julien Green, au parc sportif S. Diagana, en partenariat avec la Ville mais aussi au sein des résidences du vieux Manoir (rue d'Eylau) et des Deux Noyers (derrière Franprix).

1) Opération « Un composteur pour un restaurant »

En 2023, dans le cadre de notre opération « *Un composteur pour un restaurant »* pour traiter les biodéchets des commerçants du centre-ville soumis à l'obligation légale de composter ses biodéchets alimentaires à partir du

01/01/2024, nous avons travaillé avec le restaurant l'Avant-Seine. Le personnel du restaurant a, dans un premier temps, utilisé les composteurs de notre bricothèque pour y déposer ses déchets. Puis la Ville d'Andrésy a mis à disposition un espace derrière l'Ecole de musique et de danse. Un bac à compost, conçu par des bénévoles avec des palettes y a été installé sans aucune subvention municipale. Seul le personnel du restaurant y a accès. Nous avons également organiser une conférence de presse dans le restaurant l'Avant Seine pour faire connaître notre initiative.



ANDRÉSY

BIODÉCHETS Opération pilote de compostage pour un restaurateur

À partir du 1er janvier 2024, l'obligation légale de trier les biodéchets alimentaires sera élargie à tous : particuliers, établissements publics ou privés produisant des biodéchets, comme les restaurateurs, les traiteurs, les vendeurs de fruits et légumes, les épiceries, les supermarchés, les commerces de bouche, etc.

C'est dans ce cadre que Sylvie Goldfain, présidente de l'association Les Colibris d'Andrésy a présenté l'opération pilote de compostage pour le restaurant l'Avant Seine.

L'association créée en 2011 agit sur tout ce qui est mise en place de projets et de gestes en lien avec l'écologie dont différentes solutions de compostage pour habitat individuel et collectif. Le compostage concerne environ 30 % des déchets résiduels de la poubelle grise, déchets qui peuvent retourner à la terre par le compostage, pour en faire de l'humus.

Le premier restaurant à organiser le compostage de ses biodéchets

Depuis 2021, l'association a monté avec le support de la municipalité des opérations pilotes de compostage collectif de proximité pour les riverains, dans deux zones, l'une à côté de la mairie, l'autre près du gymnase Stéphane-Diagana.



Sous les yeux du restaurateur et du maire, Sylvie Goldfain mélange dans le composteur les biodéchets avec de la matière carbonée, ici des feuilles mortes. Jehan-Jacques Peyre

Le restaurant L'Avant Seine est le premier restaurant à avoir souhaité organiser le compostage de ses biodéchets pour répondre à l'obligation (avec une production de 1 500 kg de déchets organiques par an). Son propriétaire Brahim Admeziem s'est rapproché en janvier 2023 de l'association Les Colibris d'Andrésy pour mettre en place une solution de compostage et former son personnel.

L'association a alors identifié un espace proche du restaurant remplissant les conditions nécessaires pour y installer une zone de compostage dimensionnée aux besoins du restaurant. **« Ce projet a pu se faire grâce au soutien de la Ville »**, assure Sylvie Goldfain, faisant référence à l'engagement pour une « ville durable » de la Ville et de son maire qui ont notamment mis en place dans le cadre de la politique municipale de réduction des déchets une gestion exemplaire et innovante des déchets de son marché.

« On est pratiquement la seule ville dans laquelle ce genre d'opération fonctionne, déclare le maire, qui mentionne deux nouveaux flux de récupération de déchets sur le marché de la commune, pour poissons/fruits de mer, et la filière polystyrène. **Sur les 8 premiers mois de l'année, 90 % des 21 tonnes de déchets produits par le marché ont été recyclés. »**

Jehan-Jacques Peyre

Depuis plusieurs semaines, c'est au tour du restaurant La Cucina, situé en bord de Seine, de participer à cette opération en utilisant, pour la phase de pilotage gérée par nos soins, les composteurs de notre bricothèque.



Concernant les lombricomposteurs, nous proposons régulièrement des ateliers et démonstrations pour composter en appartement. Il est toujours possible d'en louer à la bricothèque, avec option d'achat.

Des séances de broyage de déchets végétaux ont également eu lieu dans la cour de la bricothèque.

Nous avons pour projet de multiplier les actions en faveur du compost et de déployer de nouvelles zones de compostage collectif aux pieds des immeubles.

En octobre dernier, nous sommes intervenus auprès des salariés de l'entreprise *EITEM* pour un atelier « Zéro déchet pour une entreprise ». L'atelier a été très apprécié (voir retours du questionnaire ci-dessous).

Atelier Compostage et réduction des déchets le 11 octobre chez EITEM à Gargenville.

Quel atelier avez vous préféré ?
39 réponses

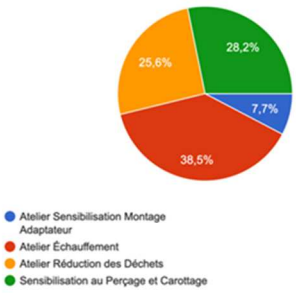

Comment avez-vous trouvé les ateliers proposés ? (cochez la réponse pour chaque atelier)

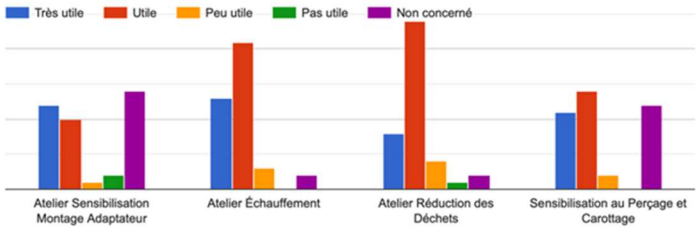

Jugé utile et faisant partie des ateliers préférés de la plupart des employés, les

1. Il s'agira de votre réunion annuelle pour l'ensemble des salariés de l'entreprise
    1. 60 personnes "techniques"
    2. 40 personnes ayant une activité "bureau" (dont 20 chargés d'affaires)

2. Programme de cette réunion :
    1. 7h30 : café d'accueil et discours d'accueil du PDG (Jean Denis Dupenloup)
    2. puis de 8h à 12h, 4 ateliers proposés :
        1. 1 atelier "échauffement"
        2. 1 atelier "présentation direction"
        3. 1 atelier technique pour le personnel "technique", ou réduction des déchets pour le personnel de "bureau"
        4. 1 atelier "technique", ou réduction des déchets pour le personnel de "bureau"

2) Projet poulailler

La création d'un poulailler collectif financé grâce à l'obtention d'un budget participatif de la Région Ile-de-France et devant être implanté derrière l'Espace Julien Green, à côté de notre zone de compost, est pour le moment à l'arrêt. La problématique de la contamination des œufs des poulaillers domestiques franciliens par différents polluants observée dans une étude de l'Agence régionale de santé ralentit toujours la mise en œuvre du projet.

5) POLE VELO-ECOLE

Ouverte en janvier 2022, notre vélo école propose aux adultes entre 10 et 15 séances d'initiation et de perfectionnement au vélo dans la cour de l'Ecole du Parc. Les séances durent une heure, le samedi matin de 10h à 12h. En février 2023, la mairie nous attribuée une zone de stockage dédiée à notre vélo-école.

Armel, Bernard, Emilie, Cécile, Laurence et Sébastien accompagnent aujourd'hui 17 participantes dans leur apprentissage de la bicyclette. Ce qui équivaut à assurer 39 séances sur 10,5 mois (41 sur 12 mois en 2023/24) avec en moyenne des 2 formateurs/séance (1,5 en 2023/24) : soit 165h de formation, soit 4,2 stagiaires/matinée (100h de formation soit 2,4 stagiaires/matinée en 2023/24).

Nous poursuivons notre partenariat avec l'association maurecourtoise *Un Vélo Qui Roule* pour les séances de juillet et août.

Le 14 mai2023, lors de l'événement municipal « *Tout Andrésy roule* », nous avons tenu un stand dans le parc de la mairie entre 12h à 15h pour y proposer un buffet 100% végétal.

L'association est membre de la FUB (*Fédération des Usagers de la Bicyclette*).

RAPPORT FINANCIER

Présentation du compte de résultats du 01/09/2023 au 31/08/2024 par Valérie Roger. A noter que l'association n'a jamais demandé ni reçu de subventions de la mairie depuis sa création.

COMPTE DE RESULTAT DU 01/09/2023 AU 31/08/2024

	RECETTES	CHARGES	RESULTAT	31/08/2023
Frais Généraux	1 940,62	876,42	1 064,20	1 545,75
AMAP		355,12	-355,12	-185,27
Bricothèque	2 271,00	1 471,96	799,04	935,40
Velo Ecole	390,00	75,00	315,00	195,03
Zero Dechets			0,00	47,49
Compost	365,00		365,00	295,16
Repair Café	96,50		96,50	183,46
			2 284,62	3 017,02

COMPTE DE RESULTAT DU 01/09/2023 AU 31/08/2024

RECETTES	N	N-1	CHARGES	N	N-1
Cotisations	1810	2247	Petit Matériel	502,79	745,2
Dons	206,5	310,76	Fournitures Adm	13,32	166,18
Adhésion Compost	115	155	Assurance	531,8	504,41
Location Composteurs	250	175	Dons	300	
Velo Ecole	390	270	Convivialité	6,6	348,4
Adhésion Bricothèque	500	310	Frais Banque	202,49	177,88
Location Bricothèque	637	557	Internet	331,45	
Atelier Bricothèque	1040	677,5	Cotisations	81	275
Location/Vente Sapins	94	274	Divers	17,92	10,46
Ventes diverses		51			
Ventes miel		120			
Divers	20,62	55,09			
Bricothèque			Bricothèque	791,13	
Velo Ecole		9091,42	Velo Ecole		9091,39
Zero Dechets		4954,74	Zero Dechets		4907,25
Compost		8908,53	Compost		8913,85
Poulailler	166,80		Poulailler	166,80	
			Résultat	**2 284,62**	**3 017,02**
TOTAUX	5 229,92	28 157,04		5 229,92	28 157,04

Solde bancaire au 31/08/2024 **10 807,11**

Les subventions obtenues

Poulailler 9 000 €

Vote du budget :

- ***Résolution 1*** **:** Approbation du budget présenté par Valérie Roger adoptée à l'unanimité.
- ***Résolution 2*** **:** Approbation du rapport d'activité 2023-2024 adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts de l'association, Sylvie Goldfain, présidente, Brigitte Lang, administratrice, et Armel Jarrousse, administrateur, entament leur 2e année de mandat. Quant aux autres membres du CA, Valérie Roger, Anne Grimaldi, Laurence Wastl, Arnaud Desbois, ils ont achevé leur mandat d'administrateurs et proposent leur candidature pour un nouveau mandat de 2 ans.
Florence Le Bihan, membre de l'association, pose sa candidature au CA

- ***Résolution 1*** **:** Valérie Roger, Anne Grimaldi, Laurence Wastl et Arnaud Desbois sont réélus pour 2 ans au sein du CA à l'unanimité
- ***Résolution 2 :*** *Florence Le Bihan est élue pour 2 ans au CA à l'unanimité.*

ÉLECTION D'UN 2E ADMINISTRATEUR POUR LA GESTION DU COMPTE BANCAIRE DE L'ASSOCIATION

Il est proposé de désigner un 2e administrateur pour gérer le compte bancaire de l'association car le fait de disposer de 2 signatures permettra notamment de remplacer le trésorier absent et d'effectuer plus rapidement des règlements au sein de l'AMAP lors de commandes ponctuelles. Notre banque, consultée après l'envoi du premier ordre du jour, exige une délibération votée en assemblée générale et non en conseil d'administration.

Anne Grimaldi qui vient d'être réélue au CA propose sa candidature.

- ***Résolution*** : Anne Grimaldi est élue à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée vers 22h30.
Le présent procès-verbal de la réunion est signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance

Fait à Andrésy, le 7 février 2025.



Sylvie.Goldfain
présidente



Laurence Wastl
secrétaire

